ÉCHOUEMENT D'ALGUES SARGASSES DANS LES ANTILLES

SYNTHÈSE DES ACTIONS DE LUTTE

En 2018, l'arc antillais a fait face à un épisode sans précédent d'échouements d'algues sargasses. Après une courte période d'accalmie de septembre à décembre, la reprise précoce en 2019 nous rappelle que la lutte contre les arrivées massives d'algues sargasses s'inscrit dorénavant dans la durée. Au cours de l'été 2019, les échouements ont été de nouveau conséquents, puis plus limités depuis septembre. La lutte et la collecte se poursuivent. La vigilance et les efforts ne doivent pas être relâchés.

Dans ce contexte, un plan national de prévention et de lutte contre les sargasses a été élaboré dans un cadre interministériel par le Gouvernement.

OBJECTIFS DU PLAN NATIONAL

Au regard de la situation, **plusieurs enjeux ont été identifiés** :

→ **la préservation de la santé des populations** exposées aux effets des gaz produits par la décomposition de ces algues le long des rivages, notamment de l'hydrogène sulfuré (H_2S) et de l'ammoniac (NH_3) ;

→ **la collecte rapide et la valorisation** des sargasses échouées ;

→ **la prise en compte des impacts de ces échouements sur les activités économiques,** particulièrement le tourisme et la pêche ;

→ **la protection des littoraux et de la biodiversité marine.**

En conséquence, le plan national poursuit cinq objectifs principaux :

→ **le déploiement du réseau de suivi et de prévision** des échouements ;

→ **la mise en place de solutions de collecte** permettant d'intervenir en moins de 48 heures, avant la survenue du phénomène de décomposition ;

→ **le renforcement de la recherche et de l'innovation** pour mieux gérer le ramassage et le traitement ;

→ **le développement de la coopération** régionale et internationale ;

→ **l'accompagnement des entreprises** dont l'activité économique est impactée par les sargasses.

MISE EN ŒUVRE DU PLAN

Sur le plan opérationnel, l'État a financé dès 2018, à hauteur de 6 millions d'euros, la collecte des algues et l'achat d'équipements.
En 2019, l'État a engagé 3,5 millions d'euros supplémentaires pour l'équipement (auxquels s'ajoutera le financement du fonctionnement des barges de grande capacité en Guadeloupe, soit 1,5 million d'euros sur trois ans) et 1 million d'euros à titre exceptionnel, en fonctionnement, pour appuyer des collectivités territoriales qui ont à charge le ramassage des sargasses échouées.

Compte tenu du caractère récurrent des échouements, des solutions complémentaires de financement, avec une part de solidarité nationale, sont recherchées pour les opérations de collecte des algues échoués, au bénéfice des collectivités territoriales.

PRÉVENTION ET RECHERCHE

En matière de prévention et de recherche, l'Agence nationale de la recherche (ANR) a lancé un appel d'offres afin de mieux comprendre la biologie et l'écologie des sargasses, la dynamique des échouements et leur prévision, de mieux connaître les impacts sanitaires de l'exposition humaine, afin de progresser dans les méthodes de collecte et d'innover en matière de **valorisation de la sargasse récoltée.** Financés à hauteur de 8,5 millions d'euros, **12 projets ont été retenus**, dévoilés pendant la conférence Sargassum 2019. Cet appel à projet est financé conjointement par l'État (ANR et Ademe), les collectivités (région Guadeloupe, collectivités territoriales de Martinique et de Guadeloupe) et des agences brésiliennes (Faceps et Facepe).

Concernant la santé des personnes exposées, préoccupation majeure du Gouvernement, un projet consacré à l'impact des émanations sur les maladies cardio-vasculaires a été retenu. Ce projet d'1,2 million d'euros sera financé à hauteur de 25 % par l'ANR et à 75 %, à parts égales, par la collectivité territoriale de Martinique et la région Guadeloupe. L'étude épidémiologique, menée sur trois ans par les deux CHU, intégrera également une équipe brésilienne. Dans ce domaine, il convient de rappeler que le recensement des personnes sensibles dans les périmètres les plus exposés a été finalisé en Martinique et en Guadeloupe.

En parallèle, le ministère de la Transition écologique et solidaire a mis en place avec Météo-France un partenariat pour expérimenter **la prévision par satellite des échouements.** De nouveaux bulletins de prévision d'échouements sont produits.

SOUTIEN AUX ENTREPRISES

Les difficultés économiques des entreprises impactées par les échouements de sargasses sont prises en compte avec un suivi au cas par cas. Les administrations publiques ont mis en place des dispositifs visant à les accompagner et à les aider.

Les directions régionales des finances publiques traitent les demandes de remboursement de crédits TVA et de CICE. Des délais de paiement pour s'acquitter des dettes fiscales et sociales peuvent être accordés.

COOPÉRATION INTERNATIONALE

Contribuant aux ambitions de la trajectoire outremer 5.0 fixée par le Gouvernement et les collectivités ultra-marines, **la conférence internationale Sargassum 2019 s'est tenue du 23 au 26 octobre en Guadeloupe**. Cet événement vise à donner l'impulsion nécessaire pour enclencher des coopérations concrètes entre les États de la Caraïbe : échanges de savoirs et de pratiques, mutualisation de connaissances avec une perception régionale à la hauteur du phénomène, recherche de financements internationaux, montage de projets communs et valorisation de techniques innovantes (salon Sarg'expo).

Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Le Gouvernement

TRAJECTOIRE OUTRE MER 5.0

DICOM/CAB/19153 - Octobre 2019 - Crédit photo : Patrick Quenehervé / IRD